

Bourse de Parachèvement au doctorat

Description et critères d'admissibilité

Fonds : Les sommes de la BOURSE DE PARACHÈVEMENT AU DOCTORAT proviennent du fonds TaThi GriGa, créé par James Turner, professeur associé à l'EBSI, et qui fut professeur à l'École de 1993 à 2012. Le fonds TaThi GriGa est un fonds permanent dédié à la mémoire de quatre de nos camarades décédés entre les années 2002 et 2008. L'acronyme, TaThi GriGa, est formé des premières lettres de leur nom de famille : Albert Tabah (professeur, m. 2002), Laurence Thivolle (doctorante, m. 2005), Jacques Grimard (professeur, m. 2007) et Michelle Gauthier (doctorante, m. 2008). Le nom du fonds les rappelle à notre souvenir tout en soulignant la contribution de chacun à l'EBSI.

Description : La Bourse de parachèvement au doctorat a été créée dans le but de contribuer au financement de la dernière étape du programme de doctorat en sciences de l'information. Elle est offerte sur concours aux doctorants inscrits en rédaction de thèse, à la condition que le dépôt de celle-ci se fasse à l'intérieur des 12 mois qui suivront l'octroi de la bourse. Le directeur de thèse doit avaliser cette condition.

Montant : **une** (1) bourse de 2 500\$

Critères d'admissibilité¹

- Être inscrit(e) au programme de doctorat en sciences de l'information de l'EBSI
- Être en mesure (de façon réaliste) de déposer sa thèse dans les 12 mois qui suivent l'attribution de la bourse

Critères d'évaluation

- L'excellence des résultats académiques (40 %).
- L'intérêt du sujet de thèse pour l'avancement des connaissances (40%).
- La contribution de l'étudiant à la vie de l'EBSI (20 %).

Documents constitutifs du dossier de demande

Le dossier de candidature (adressé à la direction de l'EBSI) doit contenir les pièces suivantes :

- 1) Une lettre de présentation de la demande de bourse.
- 2) Une lettre du directeur ou de la directrice de recherche avalisant la condition d'admissibilité (dépôt de la thèse prévu au plus tard 12 mois après l'octroi de la bourse).
- 3) Un texte d'environ 250 mots décrivant le projet de thèse.
- 4) Une preuve d'inscription au doctorat en sciences de l'information à temps plein (statut rédaction).
- 5) Une copie à jour des relevés de notes de tous les programmes d'études supérieures complétés et en cours.

Instructions de soumission

Modalités : le dossier, à l'intention des membres du comité des bourses, est envoyé à l'adresse suivante en mentionnant dans l'objet le titre de la bourse

Destinataire : bourses@ebsi.umontreal.ca
Objet : Bourse de parachèvement au doctorat
Nomenclature du fichier : nomprenom_bourseParachevement_A2021

Date limite : vendredi 1^{er} octobre 2021²

Les demandes seront étudiées en toute confidentialité.

¹ Les bourses d'excellence de l'EBSI ne sont pas cumulables.

² Les demandes de bourses devront avoir été reçues à cette date avant 17h.